

**The Canadian Public Relations Society, Inc.
La Société canadienne des Relations publiques, Inc.**

**Normes graphiques
Janvier 2003**

**The Canadian Public Relations Society, Inc.
La Société canadienne des Relations publiques, Inc.**

Normes graphiques - Janvier 2003

Directives générales

Les termes et concepts utilisés dans ce document sont ceux couramment utilisés en design graphique professionnel. Les agences de design et les imprimeurs seront familiers avec cette terminologie. Ce document de normes vous aidera à créer des documents de qualité professionnelle conformément aux normes nationales d'identité de la SCRP.

Les normes graphiques qui suivent font en sorte que les documents produits par chaque société membre conviennent à la reproduction imprimée commerciale et respectent les normes corporatives de constance graphique de la SCRP. Pour les spécifications exactes en matière d'identité corporative de la SCRP, veuillez vous référer aux exemples qui suivent. Assurez-vous de n'utiliser que les couleurs, polices de caractères et dispositions spécifiées dans ce document. En conservant une seule image graphique constante, l'image de marque et l'identité corporative de la SCRP se trouvent renforcées à tous les niveaux. Songez toujours à cette constance lorsque vous utilisez l'image corporative sur vos documents imprimés ou promotionnels. Pour toute question, communiquez avec la permanence nationale.

L'identité corporative de la SCRP

L'identité corporative de la SCRP (le logo) consiste en une image graphique accompagnée de la raison sociale complète, en anglais, en français ou les deux, séparées par un trait de deux (2) points.

Le logo national de la SCRP est fourni en divers formats :

- « Postscript sous capsule » (.eps), un fichier vectoriel. Les images EPS ne sont pas tributaires de la résolution, ce qui signifie qu'elles peuvent être imprimées avec la même qualité à tous les formats.
- Format « *tagged image file* » (.tif), pouvant servir à l'impression, mais en modifiant leurs dimensions, on risque une perte de qualité avec ces images formées de pixels.
- Format « *graphic interchange* » (.gif) réservés à une utilisation sur le Web, dans les courriels et dans les autres médias électroniques. Ces fichiers à basse résolution ne conviennent pas à l'impression.

Application du nom de la société locale

Pour l'utilisation de l'identité corporative de la SCRP à l'échelle locale, utilisez le logo arborant le nom « La Société canadienne des relations publiques. » Ce logo ressemble au logo utilisé à l'échelle nationale, car il consiste également en une image graphique accompagnée de la raison sociale complète, en anglais, en français ou les deux, séparées par un trait de deux (2) points. Par contre, il ne porte pas la mention « , inc. », qui est la description juridique utilisée par l'organisme national.

Lorsqu'on utilise le nom de la société locale sur un document, il faut toujours le placer sous le logo et se conformer aux normes de polices décrites dans ce document (Helvetica régulier ou Arial régulier.) Tel que l'illustrent les exemples qui suivent, le nom de la société locale remplace « Permanence nationale. »

Le logo de la SCRP destiné à l'utilisation à l'échelle locale est fourni en divers formats :

- « Postscript sous capsule » (.eps), un fichier vecteur. Les images EPS ne sont pas tributaires de la résolution, ce qui signifie qu'elles peuvent être imprimées avec la même qualité à tous les formats.
- Format « *tagged image file* » (.tif), pouvant servir à l'impression, mais en modifiant leurs dimensions, on risque une perte de qualité avec ces images formées de pixels.
- Format « *graphic interchange* » (.gif) réservés à une utilisation sur le Web, dans les courriels et dans les autres médias électroniques. Ces fichiers à basse résolution ne conviennent pas à l'impression.

Variantes de l'identité corporative

- La raison sociale peut apparaître indépendamment de l'image graphique, en respectant les normes de police et de couleur décrites plus loin.
- L'image graphique ne peut en aucune circonstance apparaître sans la raison sociale.

Motif de feuille d'érable

Certains documents ont été ornés d'un montage de feuilles d'érables qui reflète l'identité canadienne. Ce motif a été créé spécialement à l'intention de la Société canadienne des relations publiques et par conséquent, son utilisation et son application doivent se conformer aux normes nationales décrites plus loin.

- Le motif doit toujours être orienté verticalement, les tiges des feuilles du bas pointant vers le logo.
- Le motif doit être en couleur (tel que défini ci-haut) ou en échelle de gris.

Le motif de feuille d'érable est fourni en divers formats :

- « Postscript sous capsule » (.eps), un fichier vecteur. Les images EPS ne sont pas tributaires de la résolution, ce qui signifie qu'elles peuvent être imprimées avec la même qualité à tous les formats.
- Format « *tagged image file* » (.tif), pouvant servir à l'impression, mais en modifiant leurs dimensions, on risque une perte de qualité avec ces images formées de pixels.
- Format « *graphic interchange* » (.gif) réservés à une utilisation sur le Web, dans les courriels et dans les autres médias électroniques. Ces fichiers à basse résolution ne conviennent pas à l'impression.

Utilisation de la couleur

La couleur est une question essentielle autant par rapport aux coûts qu'aux normes graphiques. La couleur définie pour le logo de la SCRP est le PMS 485 ou, si réalisée par processus à quatre couleurs (« *process* »), 0 % cyan, 100 % magenta, 91 % jaune et 0 % noir. PMS est l'abréviation de « *Pantone Matching System* », un ensemble normalisé de mélanges d'encre qui sert à produire les couleurs prescrites pour le logo de la SCRP.

Lors de la production de documents couleur, le logo de la SCRP doit être imprimé dans la couleur définie par les normes graphiques. En graphisme par ordinateur, la couleur devient hautement subjective. Seule la couleur exacte (PMS 485) et les couleurs « *process* » sont acceptées pour l'impression offset.

Votre écran d'ordinateur affichera les couleurs différemment à moins d'avoir été calibré avec précision pour reproduire une gamme de couleurs données. Des variations de couleur se produiront lors de la conversion de fichiers d'un format à un autre. De la même façon, différents programmes afficheront les couleurs différemment.

Variantes du choix de couleur

- Si le logo est imprimé en couleur, le matériel de fond (ex. papier, matériel promotionnel, etc.) doit être blanc.
- Si le logo est imprimé en noir, le matériel de fond (ex. papier, matériel promotionnel, etc.) peut être de couleur contrastante plus pâle.
- Si le logo est imprimé en blanc (emporte-pièce), le matériel de fond (ex. papier, matériel promotionnel, etc.) peut être de couleur contrastante plus foncée.

Utilisation des polices de caractères

La SCRP a établi des normes pour son matériel imprimé. Les polices de caractère autorisées pour la raison sociale sont Helvetica gras ou Arial gras. Pour les noms des sociétés membres inscrits sur les documents, les normes exigent Helvetica régulier ou Arial régulier.

Exemples

Les images qui suivent sont fournies à titre d'exemples et ne sont pas destinées à l'impression ou à la diffusion électronique finale.

Logo national (anglais) sur une ligne



The Canadian Public Relations Society, Inc.

Logo local (anglais) sur une ligne



The Canadian Public Relations Society

Logo national (français) sur une ligne



La Société canadienne des Relations publiques, Inc.

Logo local (français) sur une ligne



La Société canadienne des Relations publiques

Logo national (ang./fr.) sur une ligne chacun



The Canadian Public Relations Society, Inc.
La Société canadienne des Relations publiques, Inc.

Logo local (ang./fr.) sur une ligne chacun



The Canadian Public Relations Society
La Société canadienne des Relations publiques

Logo national (anglais) sur deux lignes



**The Canadian Public
Relations Society, Inc.**

Logo local (anglais) sur deux lignes



**The Canadian Public
Relations Society**

Logo national (français) sur deux lignes



**La Société canadienne
des Relations publiques, Inc.**

Logo local (français) sur deux lignes



**La Société canadienne
des Relations publiques**

Logo national (ang./fr.) sur deux lignes chacun



**The Canadian Public
Relations Society, Inc.
La Société canadienne
des Relations publiques, Inc.**

Logo local (ang./fr.) sur deux lignes chacun

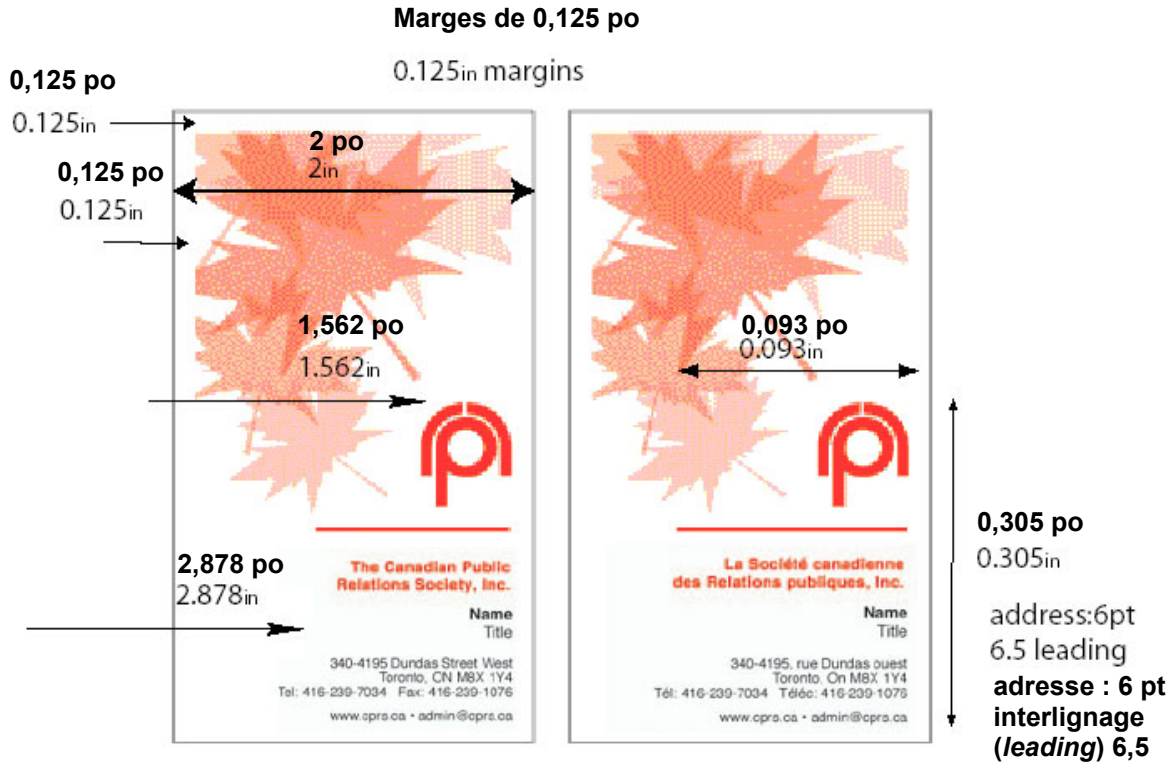


**The Canadian Public
Relations Society
La Société canadienne
des Relations publiques**

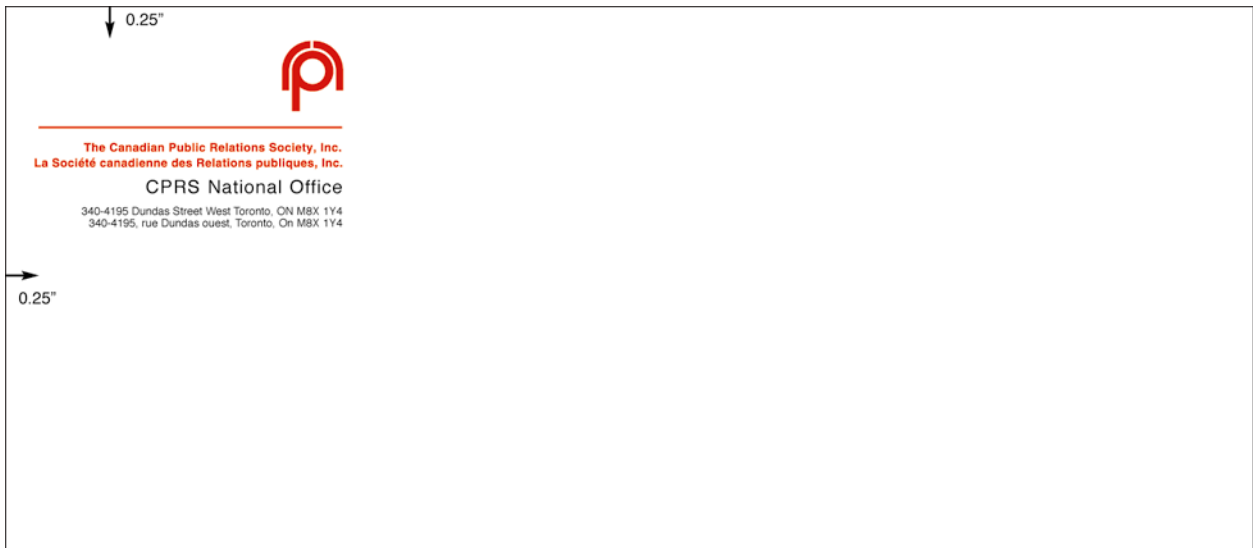
Application du logo national en blanc (emporte-pièce sur un fond de couleur foncée) et en noir (impression sur fond de couleur contrastante.)




Exemple de carte d'affaires illustrant la disposition du logo, du texte et du motif. Pour utilisation à l'échelle locale, le logo sera remplacé par le logo local de la SCRP (sans le « , inc. »). Le nom de la société locale sera disposé entre le logo et le nom de la personne ou directement au-dessus de l'adresse (dans la même police de caractère que l'adresse.)



Exemple d'enveloppe No. 10 illustrant la disposition du logo et du texte. Pour l'utilisation à l'échelle locale, « Permanence nationale » sera remplacé par le logo local de la SCRP (sans « , inc. »)



Exemple d'en-tête illustrant la disposition du logo anglais et de la ligne d'adresse. Le nom de la société locale ou celui de la permanence nationale se trouve centré sous l'adresse.



The Canadian Public
Relations Society, Inc.

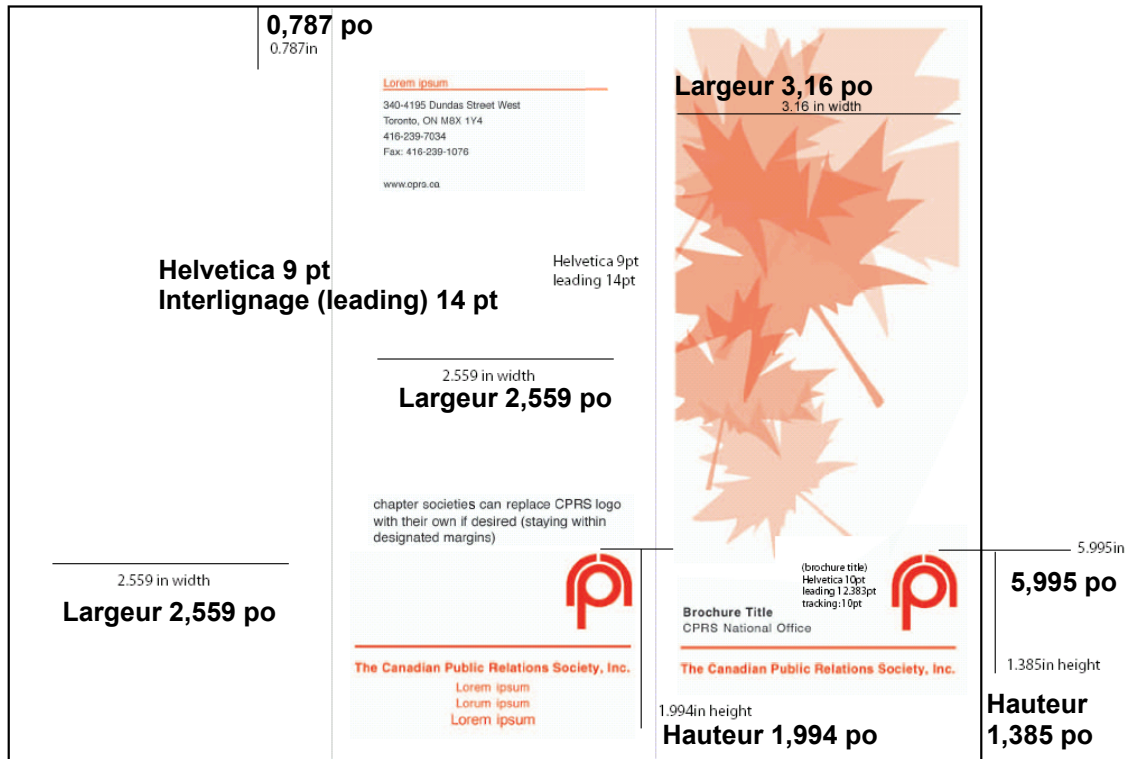
margins 0.5"
Marges de 0,5 po

Adresse : Helvetica 7,4 pt, interlignage (*leading*) 10 pt
Centré sous un trait de 1 pt

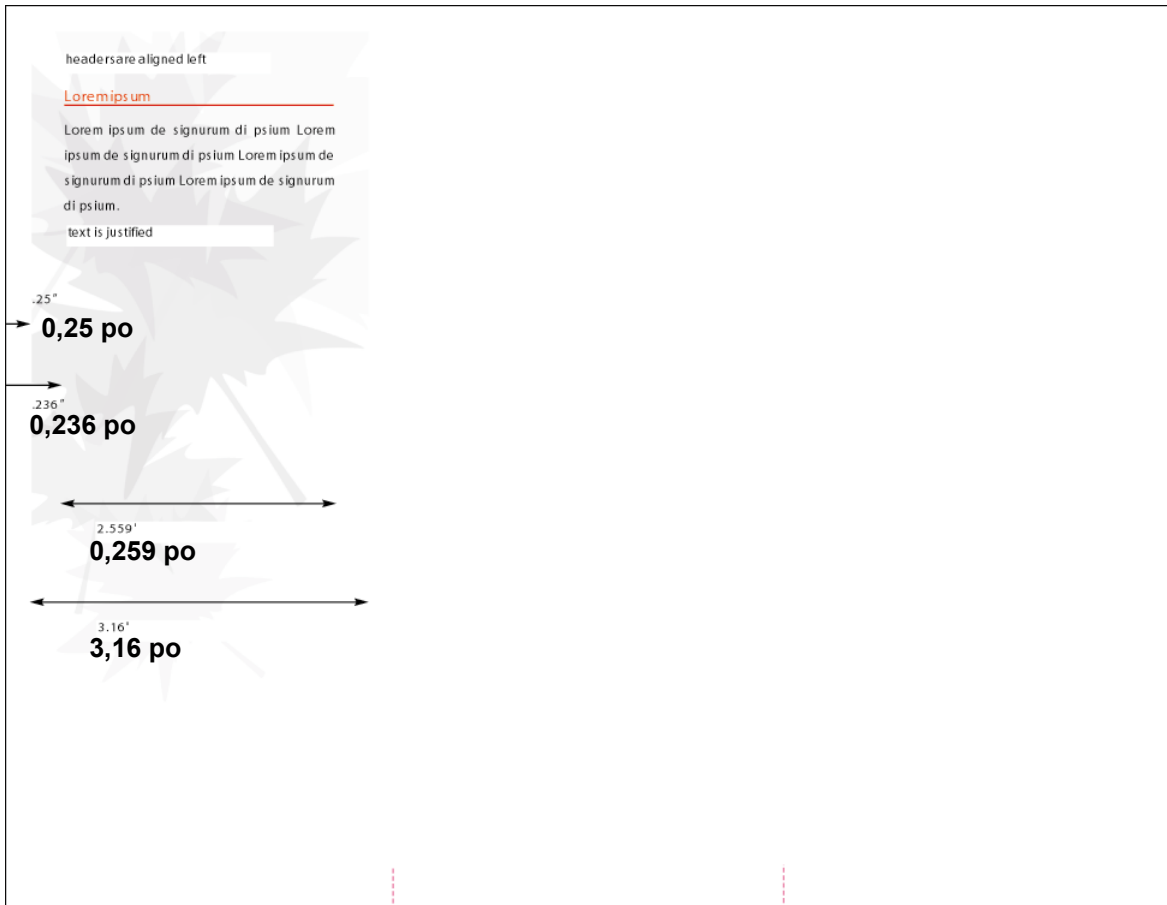
address 7.4 pt Helvetica, leading 10 pt
centred below 1 pt rule

340-4195 Dundas Street West, Toronto, ON M8X 1Y4 • Telephone: 416-239-7034 • Fax: 416-239-1076 www.cprs.ca • admin@cprs.ca
CPRS National Office

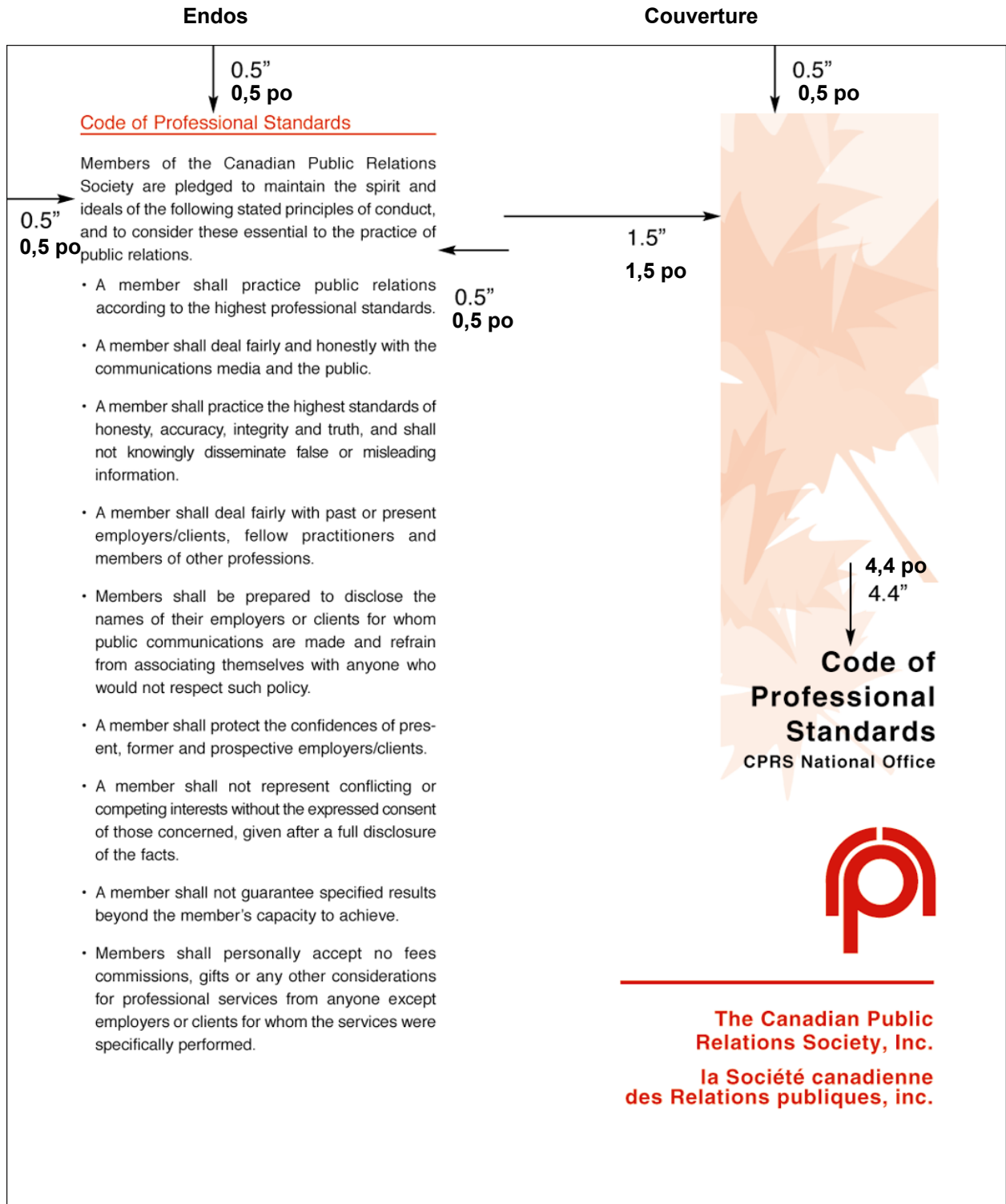
Exemple de dépliant à trois volets illustrant la disposition du logo, du motif et du texte. Le nom de la société locale ou de la permanence nationale se retrouve sous le titre du dépliant. L'identité ou le logo de la société locale peuvent être placés dans un espace blanc à l'endos du dépliant (illustré ici comme le volet central.)



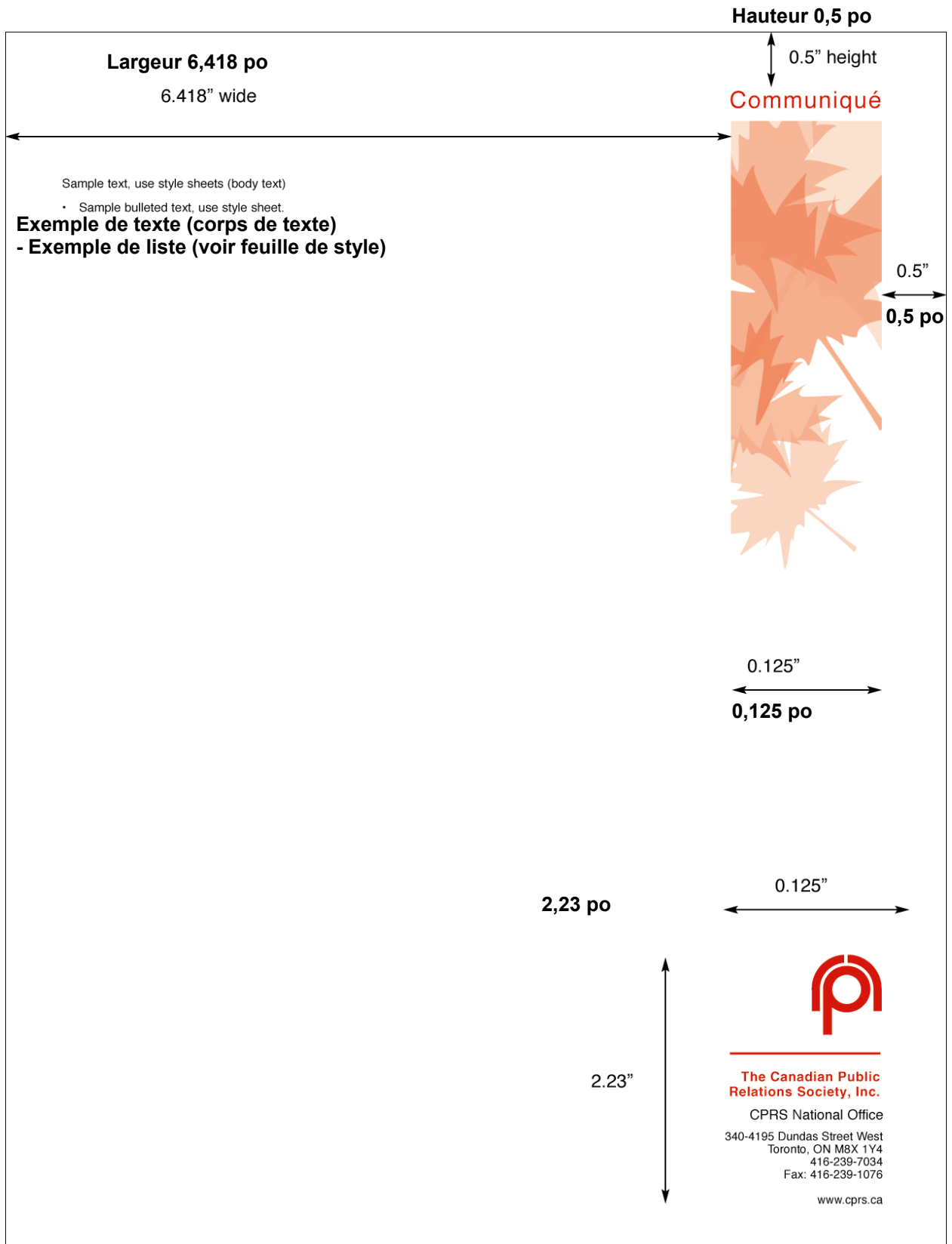
Exemple d'intérieur de dépliant à trois volets illustrant la disposition du logo, du motif et du texte. Le motif de feuilles d'érables est utilisée une fois sur le volet intérieur frontal du dépliant (illustré ici comme le premier volet) en filigrane.



Exemple de dépliant à un volet illustrant la disposition du logo, du motif et du texte. Le nom de la société locale ou de la permanence nationale se retrouve sous le titre du dépliant.



Exemple de communiqué illustrant la disposition du logo, du motif et du texte.



Exemple de pochette illustrant la disposition du logo, du motif et du texte.

